

Un(e) Auxiliaire de puériculture en École Maternelle H/F

Contenu

06/07/2026 - 12:00

Missions principales :

L'auxiliaire de puériculture mettant en place des activités pour favoriser la santé, la sécurité, le bien être et l'épanouissement de l'enfant, interviendra en école et dans le cadre de l'accueil à l'école des TJE (très jeunes enfants de moins de 3 ans) sur les temps scolaires et travaillera en étroite collaboration avec l'enseignante de la classe de 2 ans, l'ATSEM et l'animateur référent pendant les temps péri scolaires.

- Créer une sécurité affective permettant à l'enfant et à ses parents de se sentir respectés et considérés dans la collectivité.
- Garantir aux enfants un environnement rassurant, stimulant et propre, en se positionnant dans une équipe pluriprofessionnelle.
- Participer à l'élaboration et à la mise en place d'activités à visée éducative émanant du projet pédagogique, mis en place par l'enseignant en respectant les capacités et le développement psychomoteur de chaque enfant.
- Se positionner dans une démarche de prévention précoce (dynamique des premiers liens parent-enfant, troubles du développement, du langage...)
- Partager ses observations sur l'enfant et le parent avec l'enseignante lors de temps d'échanges quotidiens et lors de bilans qualitatifs.
- Contribuer à stimuler l'expression, la créativité des enfants et à favoriser l'acquisition de leur autonomie et leur socialisation
- Agir avec les parents autour d'actions liées à la parentalité
- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant
- Accueillir les enfants et leurs parents, sans discrimination
- Acquérir une connaissance de chaque enfant
- Accompagner les enfants dans leur développement, en respectant le rythme de chacun, et en leur proposant des activités variées et adaptées à leurs capacités.

- Accompagner l'enfant dans les différents moments de la journée (accueil, soins, repas, sieste, séparation...), faire preuve de bienveillance et de patience
- Favoriser l'autonomie de l'enfant, pour lui donner confiance en lui-même
- Aider à la prise des repas, dans le respect des recommandations diététiques et des règles d'hygiène
- Assurer le suivi individuel de l'enfant et les relations avec les familles
- Transmettre aux professionnels toutes les informations contribuant à la continuité des soins et des activités, et à la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille
- Etablir une relation de confiance avec les familles
- Animer les ateliers parents pendant lesquels elle est à leur écoute, reconnaît et facilite leur place au quotidien
- Accompagner, soutenir et orienter les parents dans leur rôle
- Développer la concertation et le partenariat auprès du réseau partenarial
- Encadrer et animer les TPS sur les temps accueil de loisirs mercredis, vacances sur les ACM et participer à la programmation des activités spécifiques sur ces temps

Missions ponctuelles :

- Participer aux réunions de travail organisées par le responsable du Service Scolaire
- S'adapter à l'environnement de travail en cas de changement de lieu de travail pour remplacement d'agents petite enfance ou nécessité de service
- Montage de projet en lien avec des actions de parentalité (au sein du CSC, dans l'école...)

Profil recherché :

Savoir-faire :

- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins de l'enfant
- Savoir utiliser les protocoles établis
- Connaître les principes d'ergonomie et de manutention
- Maîtriser le développement psychomoteur de l'enfant
- Sens de l'organisation, rigueur
- Sens des priorités
- Esprit d'initiative, autonomie

- Travail en équipe
- Identifier les besoins de l'enfant
- Evaluer l'état clinique d'un enfant
- Repérer les difficultés et les progrès de l'enfant
- Prendre ressource dans les outils pédagogiques

Savoir être :

- Sens de la communication, capacité d'écoute
- Esprit d'équipe
- Autonomie, force de proposition et d'évaluation
- Connaitre ses limites, passer le relais si nécessaire
- Adopter une posture professionnelle non jugeante
- Discrétion professionnelle
- Remise en question de ses pratiques

Rattaché au pôle scolaire de la direction de l'Animation Enfance Jeunesse et Insertion, et sous la responsabilité du Responsable du Service Scolaire et périscolaire sur les temps dédiés.

Infos pratiques

Rémunération : Rémunération statutaire + régime indemnitaire : IFSE, 13ème mois

Spécificités du poste :

Lieu de travail : École, Intervention en crèche pour complément des heures ou au centre de loisirs suivant le besoin

Temps de travail : 1 607 heures annualisé

Poste à pourvoir dès que possible

Emploi permanent à temps complet ouvert aux cadres d'emplois des catégories B de la filière Médico-sociale

Possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale : CNAS + COS + mutuelle et prévoyance, politique de formation active.

Documents

[Auxiliaire de puériculture en école maternelle 122025](#)

Contact

Votre candidature (lettre de motivation + CV) est à adresser à :

Monsieur Le Maire

Hôtel de Ville - Avenue des Noés - 78320 - La Verrière

Ou par courriel :

service.recrutement@mairie-laverriere.fr

m.chaboisson@mairie-laverriere.fr